

Image not found or type unknown



Achat d'un mobile home à une entreprise

Par **nathan16**, le **29/08/2016** à **16:30**

bonjour , j'ai acheté en aout 2015 un mobile home d'occasion ,ainsi qu'une terrasse neuve.après plusieurs reclamations je n'ai toujours pas la copie de mon bon de commande signé ni la facture de l'operation après avoir payé depuis bien longtemps.

je viens de m'apercevoir de certains vices cachés , plancher dangereux caché par la moquette sous les lits.

comment puis je obliger la societe qui m'a vendu à me fournir la copie de mon contrat de vente et la facture?

ayant payé par cheque , n'y at il pas un moyen de l'obliger à me fournir ces documents ?

merci de bien vouloir m'aider